Nations Unies S/2020/313



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 avril 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 21 avril, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une copie des exposés présentés par M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; ainsi que des déclarations faites par les représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, dans le cadre de la visioconférence organisée le jeudi 16 avril 2020. Une déclaration a été également prononcée par le représentant du Yémen.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 2 avril, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été approuvée compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ces exposés et déclarations seront publiés en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) José **Singer Weisinger**

20-05910 (F) 220420 270420



Annexe I

Déclaration de M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen

Une chance d'apporter la paix au Yémen se présente. Cette chance se présente alors que le pays connaît certains de ses jours les plus difficiles. L'escalade militaire se poursuit sur plusieurs fronts depuis trois mois. Avec l'arrivée de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) au Yémen, les souffrances de la population risquent de s'intensifier et de se généraliser. Il ne saurait y avoir de moment plus propice pour les deux parties de s'engager à faire taire les armes et à mettre fin au conflit au moyen d'une solution politique pacifique.

La menace posée par la COVID-19 a donné un nouvel élan aux efforts déployés par les Yéménites et la communauté internationale en faveur de la paix. Le 25 mars, le Secrétaire général a lancé un appel urgent aux parties au Yémen en les exhortant à cesser immédiatement les hostilités, à se concentrer sur la recherche d'un règlement politique négocié et à faire tout ce qui est possible pour contrer une possible épidémie de COVID-19. Le Gouvernement yéménite a immédiatement salué l'appel lancé par le Secrétaire général, tout comme les dirigeants d'Ansar Allah. En outre, il y a eu un formidable élan de soutien de la part des autres dirigeants politiques yéménites, ainsi que de la société civile, notamment les femmes et les jeunes.

J'ai été frappé par la cohérence et la clarté des messages des habitants du Yémen au cours des dernières semaines. Ils veulent que cette guerre prenne fin et que leurs dirigeants acceptent de régler leurs différends par le dialogue. Pour donner un exemple, j'ai récemment tenu une réunion virtuelle avec le Groupe consultatif technique des femmes yéménites. Elles ont insisté sur le fait que la guerre doit cesser immédiatement. Elles ont souligné l'importance de se mettre d'accord sur des mesures humanitaires, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la liberté de mouvement et la libération des personnes détenues dans le cadre de la guerre.

La communauté internationale a également exprimé son appui à cet égard. Le 8 avril, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a annoncé un cessez-le-feu unilatéral pour une période initiale de deux semaines. Ce cessez-le-feu vise explicitement à créer des conditions propices au succès des efforts de paix dirigés par les Nations Unies. Je tiens à exprimer ma gratitude à la coalition et à Son Altesse Royale le Prince Mohammed Bin Salman pour avoir pris cette initiative constructive. Il s'agit d'une expression claire de leur engagement à trouver une solution politique et pacifique au conflit et à appuyer les efforts déployés par l'ONU au Yémen. Je voudrais également remercier le Conseil de sécurité de sa déclaration à la presse du 10 avril (voir SC/14159), dans laquelle les membres du Conseil de sécurité ont approuvé l'appel lancé par le Secrétaire général et se sont félicités de l'annonce faite par la coalition au sujet d'un cessez-le feu unilatéral.

Tous les yeux sont maintenant tournés vers les parties au conflit. L'heure est venue de prendre des décisions difficiles. Aucun d'entre nous ne doit sous-estimer les attentes qui pèsent sur les responsables des deux parties. Les deux parties sont appelées à prendre des décisions d'une importance existentielle pour l'avenir du pays. À la suite de l'appel lancé par le Secrétaire général, j'ai présenté des propositions aux deux parties. La première concerne un accord de cessez-le-feu à l'échelle nationale. La seconde porte sur des mesures humanitaires et économiques essentielles pour contribuer à la lutte contre la COVID-19, notamment la libération des prisonniers et des détenus, l'ouverture de l'aéroport international de Sanaa, le paiement des salaires des fonctionnaires, l'ouverture des routes d'accès et l'autorisation aux

navires transportant des produits essentiels d'entrer dans les ports d'Hodeïda. La troisième proposition prévoit la reprise urgente du processus politique.

Au cours des deux dernières semaines, nous avons mené des négociations constantes avec les parties sur les textes de ces accords, et nous sommes confiants qu'elles se mettront bientôt d'accord sur ces textes et les adopteront officiellement. Le fait que nous soyons obligés de mener ces négociations virtuellement n'a pas ralenti leur rythme. Nos discussions avec les deux parties et nos consultations avec la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, entre autres acteurs internationaux, ont été soutenues, détaillées et constructives. Je peux annoncer que nous faisons des progrès considérables dans la recherche d'un consensus sur ces propositions, notamment en ce qui concerne le principe d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale. En outre, nous redoublons d'efforts pour aplanir les divergences qui subsistent entre les parties avant de les convoquer à une réunion au cours de laquelle ces accords seront présentés, confirmés et publiés. Je remercie les deux parties de la manière dont elles ont mené leurs négociations avec les Nations Unies. Je ne doute pas que le Gouvernement yéménite et Ansar Allah souhaitent tous deux mettre fin à ce conflit. Il ne fait aucun doute que le consensus diplomatique, qui a été facilité et inspiré par les interventions du Secrétaire général, joue un rôle essentiel, voire central, pour que nos négociations soient couronnées de succès.

Malheureusement, les opérations militaires se poursuivent sur plusieurs fronts en dépit de nombreux appels lancés par les Yéménites et la communauté internationale pour qu'elles cessent. Je crains qu'elles ne se poursuivent tant que nous n'aurons pas obtenu un accord sur les propositions des Nations Unies, notamment sur un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Mareb demeure le centre de gravité de cette guerre mais n'est pas le seul théâtre des combats. Plus tôt nous pourrons arrêter les combats, mieux ce sera. Les violents combats ont continué à coûter la vie à un nombre croissant de civils yéménites innocents. Je voudrais attirer l'attention du Conseil sur l'attaque gratuite lancée contre la section féminine de la prison centrale de la ville de Taëz le 5 avril, à la suite de laquelle un grand nombre de femmes et d'enfants ont été tués et blessés. À l'instar de nombreux Yéménites et fonctionnaires des Nations Unies, j'ai condamné cette attaque odieuse et souligné une fois de plus que tous les civils et les biens civils, y compris les prisons, doivent être protégés en vertu du droit humanitaire international.

À Hodeïda, rien n'a changé depuis mon dernier exposé et les violations du cessez-le-feu se poursuivent au quotidien. À la suite de l'incident regrettable au cours duquel un tireur embusqué a tiré sur un officier de liaison du Gouvernement yéménite et lui a infligé des blessures graves, le Comité de coordination du redéploiement et les mécanismes conjoints de mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda ont suspendu leurs travaux. Alors que nous déployons tous des efforts pour maintenir la stabilité à Hodeïda et instaurer un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire national, il importe que les parties reprennent leurs travaux dans le cadre du Comité de coordination du redéploiement et des mécanismes conjoints. Mon collègue, le Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, M. Abhijit Guha, poursuit ses démarches auprès des parties pour éviter une détérioration de la situation ou une propagation de l'escalade à partir d'autres régions.

La menace de la COVID-19 au Yémen exige toute notre attention et la pleine mobilisation de nos ressources. Le Yémen ne peut affronter la guerre et une pandémie. La nouvelle bataille qu'il doit mener contre le virus pourrait absorber tous ses moyens. Le moins que nous puissions faire est de mettre un terme à cette guerre et de concentrer toute notre attention sur cette nouvelle menace. Nous avons entendu les appels des Yéménites dans tout le pays, qui nous demandent de faire de la lutte

contre le virus notre priorité. Je sais que les dirigeants des deux parties, ainsi que les dirigeants de la région, le comprennent aussi bien que quiconque.

J'espère être en mesure d'annoncer des progrès à l'occasion de notre prochaine réunion. J'appellerai alors le Conseil à aider les parties à mettre en œuvre leurs décisions. Nous espérons que cela se passera prochainement afin que nuis puissions concentrer réellement notre attention sur la lutte contre la menace du virus au Yémen.

Annexe II

Déclaration de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Le 10 avril, le Gouvernement yéménite a confirmé le premier cas de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans le pays.

Martin Griffiths vient d'expliquer aux membres du Conseil que la menace de la COVID-19 doit donner un nouvel élan au processus politique, malgré les difficultés. Nous devons avoir le même sentiment d'urgence en ce qui concerne la crise humanitaire.

Plus de cinq années de guerre ont gravement affaibli les infrastructures sanitaires yéménites, épuisé les systèmes immunitaires de la population et accru l'extrême vulnérabilité. En conséquence, les épidémiologistes craignent que la COVID-19 ne se répande plus rapidement et plus largement au Yémen, avec des conséquences plus meurtrières que dans de nombreux autres pays. En d'autres termes, nous menons une course contre la montre. La Coordonnatrice des opérations humanitaires, Mme Lise Grande, a décrit la COVID-19 au Yémen comme représentant « une des plus graves menaces des 100 dernières années ».

Dans ce contexte, je voudrais rappeler au Conseil les cinq priorités de l'action humanitaire : la protection des civils, l'accès humanitaire et l'acheminement de l'aide, le financement des opérations de secours, l'économie yéménite, et la réalisation de progrès sur la voie de la paix. La COVID-19 affecte tous ces domaines.

Premièrement, en ce qui concerne la protection des civils, durant le premier trimestre de cette année, le nombre de victimes civiles a augmenté chaque mois, plus de 500 personnes ayant été tuées ou blessées. Une victime civile sur trois était un enfant. À Jaouf, où les hostilités se sont intensifiées à la mi-janvier, cette proportion est désormais d'une sur deux.

En dépit des appels au cessez-le-feu, les hostilités persistent dans de nombreux endroits, principalement à Mareb, Jaouf, Beïda et Taëz, avec des conséquences meurtrières pour les civils. Toutes les parties doivent constamment prendre des précautions pour épargner les civils et les biens de caractère civil dans toutes les opérations militaires.

Comme l'a souligné Martin, le 5 avril, une frappe contre une prison de femmes à Taëz a tué sept femmes et un enfant qui vivait avec sa mère incarcérée. Vingt-six autres femmes ont été blessées.

Depuis janvier, 60 000 personnes au moins ont fui le conflit à Jaouf et dans les zones avoisinantes. La plupart d'entre elles sont arrivées à Mareb, où plus de 800 000 personnes déplacées ont cherché refuge depuis 2016. Si le conflit se propage jusqu'à Mareb – et tout doit être fait pour l'éviter – plus d'un million de personnes pourraient subitement se retrouver sur la route.

J'accueille donc avec satisfaction les mesures récentes visant à instaurer un cessez-le-feu national, notamment la déclaration de la coalition la semaine dernière. J'exhorte toutes les parties à s'associer à ces efforts, qui sont urgents non seulement pour donner au Yémen une chance contre la COVID-19, mais également pour alléger le fardeau disproportionné que la guerre fait porter aux civils.

La deuxième question est l'accès humanitaire, qui est à la fois une exigence du droit international humanitaire et un élément essentiel si nous voulons continuer de venir en aide à des millions de personnes. Nous travaillons avec toutes les parties prenantes pour prendre des précautions afin de réduire le risque de la COVID-19 tout

en continuant de fournir une assistance vitale. Ces précautions ne ralentissent pas considérablement les opérations d'aide, mais il est regrettable que d'autres restrictions imposées aux mouvements du personnel et des marchandises, principalement dans le nord, continuent de limiter notre capacité à maintenir le niveau élevé d'aide dont les Yéménites ont besoin.

Des problèmes se posent également dans les zones contrôlées par le Gouvernement, notamment des obstacles bureaucratiques et l'insécurité. Les organisations humanitaires attendent toujours que les responsables gouvernementaux approuvent 43 projets qui permettraient de venir en aide à 2,3 millions de personnes. Un grand nombre de ces projets sont en attente depuis des mois. Plusieurs organisations dans le sud se sont également heurtées à des problèmes importants dans l'exécution des projets approuvés au cours des dernières semaines. Nous apprécions la détermination du Gouvernement à régler ces problèmes.

Dans le nord, les problèmes d'accès restent graves. Les autorités d'Ansar Allah ont pris plusieurs mesures pour améliorer l'environnement opérationnel des organismes d'aide, mais les progrès ne sont pas assez rapides. Les restrictions dans le nord du Yémen ont un coût tellement élevé que les organismes humanitaires sont forcés de calibrer les programmes et l'acheminement de l'aide pour atteindre un niveau où les risques que pose un environnement aussi rédhibitoire sont gérables.

Même si les autorités d'Ansar Allah ont approuvé 13 projets d'aide depuis début mars, 92 demandes restent pendantes, dont celles concernant 40 projets que les organismes concernés attendent de pouvoir lancer depuis des mois. Les responsables locaux continuent de refuser arbitrairement des missions, et la liberté de circulation du personnel humanitaire reste très restreinte sur le terrain, notamment au cours des derniers jours. Ses membres sont longuement retardés aux points de contrôle, même lorsque leurs papiers sont en règle. À l'occasion d'un événement particulièrement grave, qui n'a pas encore été réglé, le personnel international de l'ONU dans certains endroits n'a pas été autorisé à quitter des pôles locaux pour se rendre à Sanaa. C'est inacceptable.

Par ailleurs, aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne l'accès au pétrolier *FSO SAFER*

Nous collaborons au quotidien avec les autorités pour régler ces problèmes. Il y a des mesures encourageantes. Les projets humanitaires continuent de ne pas être taxés, et un cadre de gouvernance principal pour les activités des organisations non gouvernementales a également été adopté. À l'issue de plusieurs mois de négociations, les autorités ont enfin confirmé que le Programme alimentaire mondial pouvait lancer l'exercice de recensement biométrique prévu depuis longtemps.

En dépit de toutes les difficultés que pose le maintien d'une action humanitaire fondée sur des principes, je rappelle à tout le monde que les opérations humanitaires restent une planche de salut pour des millions de Yéménites. Chaque mois, nous continuons de fournir une aide à plus de 13 millions de personnes dans le pays. L'année dernière, les organismes humanitaires ont apporté un soutien à 3 100 établissements de santé et effectué 17 millions de consultations médicales. Nous avons permis à plus de 11 millions de personnes d'avoir accès à l'eau potable et à l'assainissement, et nous avons traité près d'un million d'enfants souffrant de malnutrition aigüe. Près de 12 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire chaque mois. Ces vastes programmes sont essentiels pour aider les Yéménites à rester en bonne santé et à se défendre contre la COVID-19. Nous avons cependant besoin d'argent pour financer ces programmes. Cela m'amène à ma troisième observation : le financement des opérations d'aide.

Sur les 41 grands programmes de l'Organisation, 31 commenceront à être clôturés dans les semaines à venir si nous n'obtenons pas de fonds supplémentaires. Cela signifie que nous devrons éliminer une grande partie des activités qui pourraient offrir aux Yéménites la meilleure chance d'éviter la COVID-19. L'UNICEF devra cesser de fournir une assistance immédiate aux familles déplacées par le conflit ou des catastrophes naturelles. Cela signifie que jusqu'à 1 million de personnes déplacées ne recevraient pas de fournitures essentielles, y compris des articles d'hygiène qui leur permettent de se protéger contre des maladies telles que le choléra et la COVID-19. Des programmes de nutrition subiront également des réductionses, qui toucheront 260 000 enfants souffrant de malnutrition aigüe et 2 millions d'enfants souffrant de malnutrition modérée. Les systèmes immunitaires de ces enfants seront affaiblis, ce qui les rendra encore plus vulnérables à la COVID-19, au choléra et à d'autres maladies.

Les personnes qui tombent malades sont susceptibles de trouver moins de cliniques pour les aider. L'Organisation mondiale de la Santé estime que 80 % des services de santé fournis dans le cadre de la réponse pourraient cesser à la fin du mois d'avril. Cela pourrait signifier la dissolution des équipes sanitaires locales qui ont joué un rôle essentiel dans la détection et le contrôle des épidémies passées. Nous avons plus que jamais besoin de ces équipes, non seulement pour contenir la COVID-19, mais aussi pour contenir le risque grandissant de voir le choléra rebondir au début de la saison des pluies.

La communauté humanitaire – organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales internationales et autres – est unanime pour dire que la plus grande opération d'aide au monde ne peut pas se permettre de subir des coupes claires pendant une période prolongée dans cette situation d'urgence sans précédent. Les organismes des Nations Unies estiment avoir besoin de plus de 900 millions de dollars pour mener à bien leur travail jusqu'en juillet. Je tiens donc à remercier le Royaume d'Arabie saoudite, qui s'est engagé la semaine dernière à verser 500 millions de dollars à l'intervention menée par l'ONU et de 25 millions de dollars pour les activités liées à la COVID-19. Bien entendu, cette promesse ne suffit pas à résoudre le problème. Mais nous espérons que ces fonds pourront être rapidement déboursés dans des conditions similaires à celles des années précédentes, qui correspondent aux meilleures pratiques mondiales en matière d'aide humanitaire, afin que les programmes que j'ai décrits puissent se poursuivre.

Je tiens également à prendre acte des préoccupations exprimées par les donateurs au sujet des restrictions imposées à l'aide humanitaire, en particulier dans le nord. Comme je l'ai dit, nous partageons ces préoccupations et continuons à travailler sans relâche pour y répondre. Il y a eu quelques progrès, mais il faut aller plus loin. Nous comprenons que le financement de l'aide humanitaire se fait sur une base volontaire et que de nombreux pays doivent faire face chez eux au ralentissement de l'économie. Je tiens à remercier une nouvelle fois tous nos bailleurs de fonds pour leur soutien.

En même temps, nous devons tous avoir conscience de la menace extraordinaire à laquelle le Yémen est confronté. Jusqu'à présent, nous avons reçu environ 800 millions de dollars en promesses et contributions pour cette année. À la même époque l'année dernière, ce chiffre était plus de trois fois supérieur, soit environ 2,6 milliards de dollars. J'invite donc tous les donateurs à s'engager de manière généreuse dès maintenant et à débloquer immédiatement au moins assez de fonds pour couvrir les opérations jusqu'en juillet. Pour les opérations au-delà du mois de juillet, nous comprenons que certains bailleurs puissent choisir de ne débourser le reste des fonds promis qu'après avoir vu comment la situation évolue.

Malgré les conditions sur place et la menace réelle pour la sécurité et la santé de notre personnel, nous continuons de travailler et de nous acquitter de nos tâches. Certains membres du personnel international ont été relocalisés hors du Yémen lorsque les aéroports ont fermé il y a plusieurs semaines. Les autres restent dans le pays et travaillent avec leurs collègues yéménites pour mettre en œuvre des programmes d'aide essentiels en cette période difficile. Nous avons suffisamment de personnel dans le pays pour mettre en œuvre des programmes essentiels ; ce qui nous manque, ce sont les moyens financiers.

Le quatrième problème est l'économie. Le Yémen importe presque tout. Les cargaisons commerciales continuent d'entrer dans le pays malgré des contrôles accrus afin de réduire le risque de propagation de la COVID-19. En mars, les importations commerciales de denrées alimentaires et de carburant à Hodeïda et Salif ont chuté de 9 %. C'est un sujet de préoccupation, mais il s'agit de fluctuations normales. En revanche, les perspectives économiques à long terme sont plus alarmantes. Les importations sont achetées en devises fortes, ce qui signifie que le Gouvernement a besoin de devises pour les financer. Et pour pouvoir se permettre ces importations, la population a besoin que le rial yéménite reste à un taux de change raisonnable.

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale va rendre cette gageure plus difficile. Le prix du pétrole a chuté et, comme le pétrole est la principale source de revenus du pays, le Gouvernement pourrait bientôt avoir beaucoup plus de mal à financer les importations, à payer les salaires des fonctionnaires et à soutenir le taux de change. La dépréciation rapide et incontrôlée de la monnaie a été un facteur clef dans la crise qui a conduit le Yémen au bord de la famine généralisée il y a 18 mois. La Banque mondiale a averti qu'un risque similaire d'effondrement de la monnaie persistait aujourd'hui.

Par le passé, les envois de fonds ont servi de dernier rempart à des millions de familles vulnérables. Les économistes estiment que les Yéménites de l'étranger envoient plus de 3 milliards de dollars par an dans leur pays, ce qui fait des transferts de fonds la principale source de devises fortes sur les marchés locaux. Mais la pandémie de COVID-19 affecte les économies où travaillent les Yéménites expatriés. Un groupe d'économistes yéménites et de dirigeants du secteur privé a récemment calculé que les envois de fonds pourraient chuter de 70 % dans les mois à venir. Cela nous place en terre inconnue.

Nous devons prendre des mesures audacieuses pour stabiliser l'économie avant qu'il ne soit trop tard. Cela devrait inclure des injections régulières de devises étrangères, qui se sont avérées efficaces dans le passé, ainsi que tout mettre en œuvre pour accroître sans attendre les quantités de denrées alimentaires et autres biens de consommation à des pris abordables sur les marchés du Yémen.

Ma dernière observation concerne les progrès vers la paix. Martin Griffiths a donné des informations au Conseil sur cette question. Voilà des années que des millions de Yéménites souffrent du fait de la guerre et des privations. La pandémie de COVID-19 offre une occasion exceptionnelle de relancer le processus politique et d'avancer vers la paix. Toutefois, elle promet également de graves répercussions si cela ne se produit pas.

Annexe III

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous nous félicitons de l'annonce d'un cessez-le-feu par la Coalition en appui à la légitimité au Yémen ainsi que de la réaction positive du Gouvernement yéménite. Nous appelons les houthistes à prendre sans délai des engagements similaires. Toutes les parties doivent immédiatement cesser les hostilités et s'engager de bonne foi dans des pourparlers sous les auspices des Nations Unies. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation à Mareb.

Nous soutenons sans réserve les efforts de l'Envoyé spécial pour parvenir à un cessez-le-feu dans tout le pays. Les pourparlers en vue d'une désescalade sont également une chance à saisir et devraient conduire à des discussions politiques pour trouver une issue au conflit. Nous encourageons les parties à s'y engager pleinement et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre ces efforts. Nous soulignons l'importance d'un processus politique ouvert à tous, avec la participation pleine et entière des femmes et des jeunes.

Le Yémen est en position d'extrême vulnérabilité face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et les récentes informations concernant les cas signalés sont très préoccupantes. Le système national de santé déjà fragile risque d'être submergé. L'aide humanitaire et les fournitures médicales doivent continuer à parvenir à ceux qui en ont besoin. Les autorités doivent faciliter la circulation du personnel et des biens humanitaires essentiels, et veiller à ce que les vols cargo et les fournitures humanitaires et commerciales entrant par les ports maritimes continuent d'être autorisés et puissent être acheminés dans tout le pays. L'obstruction de l'aide humanitaire nous inquiète et nous rappelons à toutes les parties qu'elles doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Il faut que les responsables de violations aient à répondre de leurs actes.

Les enfants sont le groupe le plus vulnérable au Yémen et n'ont aucune responsabilité dans la crise. Nous nous félicitons que le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés ait adopté par consensus des conclusions sur le Yémen, après plus de sept mois de négociations. Nous appelons toutes les parties à mettre en œuvre les recommandations du Conseil et en particulier à prendre des mesures pour faire cesser et prévenir toutes les violations graves des droits de l'enfant par la conclusion et la mise en œuvre d'un plan d'action avec l'ONU et, dans le cas de la Coalition, d'un mémorandum d'accord et d'un programme d'activités assorti d'un calendrier. Nous leur demandons aussi de veiller à l'application du principe de responsabilité pour toutes les violations.

Enfin, nous demandons instamment aux houthistes d'autoriser l'accès au pétrolier *FSO SAFER* afin que l'on puisse évaluer la situation et éviter une catastrophe écologique.

Annexe IV

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

La délégation chinoise tient à remercier l'Envoyé spécial, M. Griffiths, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, pour leurs exposés. La Chine salue leurs efforts visant à promouvoir l'instauration d'un cessez-le-feu entre toutes les parties au conflit au Yémen et à améliorer la situation humanitaire dans le pays.

La Chine suit de près la situation au Yémen. Nous soutenons l'appel à un cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général António Guterres et par l'Envoyé spécial Griffiths. Nous nous félicitons de l'annonce faite par l'Arabie saoudite, au nom de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, d'un cessez-le-feu unilatéral de deux semaines au Yémen. C'est un véritable progrès. Nous nous félicitons également de la déclaration positive faite par le Gouvernement yéménite à cet égard. Nous espérons que toutes les parties feront de nouveaux efforts pour assurer un cessez-le-feu complet et durable.

Tous les efforts doivent être faits pour parvenir à un règlement politique au Yémen. Nous savons que de nombreux défis nous attendent, mais un règlement politique représente la seule solution à la question yéménite. À cette fin, nous avons besoin d'un processus politique global et inclusif mené sous l'égide de l'ONU. Nous soutenons le travail effectué par M. Griffiths à cette fin. Il est impératif que toutes les parties au Yémen renforcent leur volonté politique et s'engagent dans un dialogue et des consultations à larges assises. Nous demandons instamment à toutes les parties de mettre en œuvre l'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad. Nous appelons à des efforts plus importants en vue de mettre un terme à la violence et d'instaurer une confiance mutuelle. Il est évident que le manque de confiance mutuelle entrave le processus politique. Nous espérons sincèrement que grâce à la coordination de M. Griffiths, toutes les parties pourront maintenir des contacts étroits les unes avec les autres.

Nous sommes également préoccupés par la situation humanitaire déplorable au Yémen, en particulier à la lumière des circonstances actuelles de la propagation mondiale de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous espérons que la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité et les organismes humanitaires sur le terrain, pourra accorder une attention particulière à l'impact potentiel de la pandémie sur le Yémen. Nous demandons instamment à toutes les parties de se donner la main pour lutter ensemble contre la pandémie, car c'est dans l'intérêt de tous les Yéménites. Nous espérons également que toutes les parties concernées pourront assurer un accès humanitaire sans entrave, ce qui est extrêmement important en ce moment. Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général adjoint Lowcock concernant le manque de financement. Nous espérons que les donateurs pourront maintenir leur soutien financier. La communauté internationale doit continuer à offrir son aide au peuple yéménite pour son redressement économique et son développement social. Pour notre part, nous ferons de notre mieux pour assurer une assistance médicale au peuple yéménite afin de combattre la COVID-19. Nous fournissons actuellement une assistance par le biais de voies bilatérales pour le développement économique du Yémen et nous continuerons à le faire.

Annexe V

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine au Conseil de sécurité

Nous remercions M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock pour leurs exposés. Nous sommes heureux que le récent appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu général ait été entendu. La République dominicaine se félicite de l'annonce faite par le Royaume d'Arabie saoudite, au nom de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, d'une cessation temporaire des hostilités.

Nous demandons donc instamment à toutes les parties au conflit de cesser immédiatement les combats, d'appliquer sans délai un cessez-le-feu sur le terrain, de libérer tous les détenus et les personnes disparues de force, d'activer les accords d'échange de prisonniers et de travailler avec l'Envoyé spécial des Nations Unies pour relancer d'urgence des négociations politiques globales et inclusives. À cet égard, nous devons souligner l'importance de la participation significative des femmes à toutes les discussions concernant le processus de paix actuel.

Nous sommes bien conscients que la situation sur le terrain est loin d'être stable. Nous savons que la maladie à coronavirus est présente au Yémen et que le pays est gravement sous-équipé, seule la moitié de ses installations sanitaires étant encore pleinement fonctionnelles. Des millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement, et les épidémies d'autres maladies comme le choléra ont démontré la vulnérabilité du pays aux maladies infectieuses.

En raison du virus, nous devons également nous attaquer à la réduction massive de l'activité économique dans le monde entier et à ses effets dévastateurs presque certains sur l'économie yéménite. Comme la main-d'œuvre du monde entier reste chez elle, il est probable que la même chose se produise au Yémen, ce qui serait économiquement désastreux. De plus, nous devons tenir compte du manque potentiel de futurs transferts de fonds de la diaspora yéménite, qui sont vitaux pour l'économie du pays.

Néanmoins, nous pensons qu'une action précoce peut encore empêcher une épidémie tous azimuts. Pour que cette action soit efficace, toutes les parties doivent déposer les armes immédiatement et s'engager dans la lutte contre le coronavirus. Les autorités doivent permettre un accès complet au pays et aux communautés dans le besoin afin que les travailleurs de la santé et la communauté humanitaire puissent ralentir le taux d'infection, surtout si l'on considère le nombre élevé de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Cette période extrêmement difficile exige également que les parties respectent leurs obligations en vertu du droit international, et nous les invitons à s'engager auprès du la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé à accepter et à mettre en œuvre un plan d'action assorti d'un calendrier pour mettre fin aux violations graves des droits de l'enfant et les prévenir.

Enfin, nous invitons les parties à tirer parti de la célébration du mois sacré du Ramadan, qui commence la semaine prochaine. Nous avons encore du temps. Ne laissons pas passer cette précieuse opportunité.

Annexe VI

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock pour leurs exposés.

L'Estonie tient à exprimer son plein appui aux efforts du Secrétaire général concernant l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les pays touchés par des conflits. Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à cesser les hostilités au Yémen et à se concentrer sur la recherche d'un règlement politique négocié. Seuls un cessez-le-feu immédiat et une réponse collective, en pleine coopération avec les organismes des Nations Unies compétents, peuvent contribuer à empêcher la propagation du virus, laquelle aurait des conséquences dévastatrices pour le peuple du Yémen, qui souffre déjà de la plus grande crise humanitaire au monde.

Nous nous félicitons de l'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral faite par le Royaume d'Arabie saoudite, au nom de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen. Nous saluons également l'annonce faite par le Gouvernement yéménite qu'il respectera le cessez-le-feu, et nous appelons les houthistes à faire de même.

Nous sommes préoccupés par le fait que, malgré tous les efforts déployés pour mettre fin à la violence, des affrontements meurtriers se poursuivent, qui font des victimes civiles. Nous exhortons toutes les parties à cesser de lancer des attaques aveugles contre les infrastructures civiles, lesquelles constituent une violation directe du droit international humanitaire, et nous rappelons la nécessité de protéger les populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Nous demandons également à toutes les parties de respecter le droit international des droits de l'homme et de veiller à ce que les responsables de toutes les violations et de toutes les atteintes rendent compte de leurs actes.

Avec l'annonce du premier cas de COVID-19 au Yémen, la nécessité d'arrêter les combats et de se concentrer collectivement sur la menace commune est évidente. Nous soutenons sans réserve les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour mettre fin aux hostilités et pour réunir les parties afin d'entamer le processus politique officiel de sortie de crise. Nous engageons instamment les parties à coopérer avec l'Envoyé spécial de manière constructive et sans délai.

Une solution durable au conflit ne peut être obtenue que par un compromis politique. Nous réaffirmons la nécessité d'un processus politique global et inclusif, mené sous la médiation de l'ONU, avec la participation pleine et entière des femmes.

Nous demandons instamment aux parties de garantir un accès sûr, complet et sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les personnes dans le besoin. Avec la propagation potentielle de cette pandémie mortelle, la nécessité de respecter les principes humanitaires et de ne pas entraver le travail des organismes humanitaires est encore plus importante.

Nous réitérons également notre appel aux houthistes pour qu'ils permettent aux fonctionnaires des Nations Unies d'accéder sans délai au pétrolier *FSO SAFER* afin d'éviter une catastrophe environnementale.

Annexe VII

Déclaration de Mme Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock pour leurs briefings informatifs et rigoureux.

Nous avons répété qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise yéménite. Maintenant, comme M. Griffith l'a souligné à juste titre, il y a la possibilité d'une solution politique. Il n'y a pas de moment plus opportun pour que les parties fassent taire les armes, comme l'a dit avec force le Groupe consultatif technique des femmes yéménites que M. Griffiths a rencontré récemment. Nous appelons les parties yéménites à s'engager pleinement dans des négociations à cet égard, sous les auspices de l'Envoyé spécial.

Nous soulignons que le rôle de M. Griffiths est crucial pour coordonner tous les efforts. Les parties doivent poursuivre les discussions avec M. Griffiths sur la base de ses trois propositions, que nous saluons, notamment en acceptant la réunion de crise avec les parties que l'Envoyé spécial a demandée.

La France se félicite de l'annonce faite par l'Arabie Saoudite au nom de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, vendredi dernier, de cesser unilatéralement leurs frappes. Malheureusement, les parties yéménites n'ont pas encore répondu à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et global pour faciliter la lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Elles n'ont pas encore suivi l'annonce de la Coalition par un quelconque engagement. Au contraire, les parties ont intensifié les hostilités. La France condamne avec la plus grande fermeté cette intensification des combats.

Nous appelons les parties yéménites à s'engager à une cessation effective et durable des hostilités. Nous réaffirmons également l'obligation de toutes les parties de respecter le droit international humanitaire, en particulier la protection des civils, y compris les travailleurs humanitaires et personnels de santé, et celle des infrastructures civiles. Nous appelons toutes les parties à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin : cela est crucial pour faciliter la réponse à la crise de la COVID-19.

Les avertissements des épidémiologistes rappelés par M. Lowcock sont clairs : la propagation de la COVID-19 au Yémen serait catastrophique, car la population yéménite est extrêmement vulnérable et il y a un manque évident de capacités médicales dans le pays. L'impact socioéconomique de la crise se fait déjà sentir.

Tous doivent agir avec un sentiment d'urgence accru. Une action précoce peut encore empêcher la propagation du virus. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires intensifient leurs efforts pour prévenir la propagation de la pandémie, renforcer les capacités de réponse à cette crise et poursuivre les programmes humanitaires existants, qui sont la bouée de sauvetage pour tous au Yémen. Ces efforts doivent être soutenus et renforcés. Tous les obstacles à l'accès et à l'acheminement de l'aide humanitaire doivent être levés.

Pour conclure là où j'ai commencé, j'aimerais rappeler qu'un cessez-le-feu immédiat et durable est plus que jamais nécessaire pour faciliter les efforts de réponse à la crise de la COVID-19. L'appel du Secrétaire général doit être entendu. Le Conseil de sécurité peut compter sur la France pour rester pleinement mobilisée, engagée et déterminée à trouver une solution politique à la crise au Yémen et à répondre à la crise de la COVID-19. Les autorités françaises s'emploient également, plus largement, à désamorcer les tensions au niveau régional.

Annexe VIII

Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Il y a plus de deux semaines, le Secrétaire général a lancé un appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial face à la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il ne fait aucun doute que la situation au Yémen constitue un exemple frappant de la nécessité absolue d'un cessez-le-feu. Mais une fois de plus, les promesses que nous avons entendues en réponse à l'appel du Secrétaire général sont restées lettre morte. Les combats au Yémen se sont intensifiés au moment même où la crise de la COVID-19 atteignait le pays.

Cinq ans après le début du conflit, beaucoup trop de Yéménites innocents, dont des milliers d'enfants, ont perdu la vie. Nous sommes tout à fait d'accord avec la position du Secrétaire général et l'appel lancé subséquemment par Martin Griffiths : la pandémie mondiale ne laisse aucune place à davantage de souffrances, à une intensification des combats ni à une augmentation du nombre de décès. Bien au contraire, la crise exige la coopération, le dialogue et un effort concerté pour mettre la protection de la vie humaine au centre de toutes nos préoccupations. Dans ce contexte, nous appuyons pleinement l'initiative de désescalade entreprise par M. Griffiths depuis quelques mois déjà.

Nous avons été encouragés par les premières réponses positives à l'appel à un cessez-le-feu. La libération des prisonniers a été une étape tout aussi nécessaire et importante, mais l'annonce faite par la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, dirigée par l'Arabie saoudite, selon laquelle elle cesserait toutes les hostilités pour une période de deux semaines n'a eu aucun effet perceptible sur le terrain. Le fait que les houthistes n'ont manifesté aucun engagement clair à respecter eux aussi un cessez-le-feu n'a certainement pas aidé. Au contraire, ces derniers jours, nous avons assisté à une recrudescence de violents combats.

Dans ce contexte, je demande instamment à toutes les parties de cesser immédiatement les hostilités, de retourner à la table des négociations et de traduire enfin en actes concrets leur volonté déclarée d'engager des pourparlers en acceptant un cessez-le-feu national comme première étape vers une solution politique globale et inclusive au conflit. Nous appelons les parties à donner suite à l'invitation lancée par l'Envoyé spécial pour qu'elles se rencontrent virtuellement, à accepter ses propositions et à entamer de véritables pourparlers de paix sur cette base.

L'escalade de ces derniers jours va à l'encontre des efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial. Elle rend la vie encore plus difficile aux populations vulnérables qui souffrent, en particulier étant donné la propagation de la pandémie de COVID-19. Maintenant que les premiers cas de maladie à coronavirus ont été confirmés au Yémen, tous les acteurs doivent s'attacher à endiguer la propagation de la pandémie. Le pays est gravement sous-équipé pour faire face à une maladie très contagieuse comme la COVID-19, alors qu'il est déjà aux prises avec des épidémies récurrentes de choléra. De nombreuses installations sanitaires ont été détruites comme conséquence directe des combats. C'est là un autre rappel brutal de la cruauté de cette guerre. Cela souligne également la nécessité pour toutes les parties de respecter pleinement le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme et de s'efforcer de protéger les populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, ainsi que les infrastructures sanitaires critiques qui sont nécessaires pour lutter contre le virus.

Nous savons l'ampleur des efforts à fournir pour prévenir la propagation du virus. Dans le même temps, il faut assurer le plein accès des travailleurs humanitaires

internationaux ainsi que l'acheminement des médicaments et des fournitures médicales au Yémen et leur permettre de parvenir à ceux qui en ont besoin. En plus des activités de préparation et d'intervention liées à la COVID-19, le personnel humanitaire doit être en mesure de continuer à fournir une aide humanitaire essentielle pour sauver des vies. Les importations commerciales et humanitaires doivent également être autorisées à entrer dans le pays.

Le respect des principes humanitaires et la sécurité du personnel humanitaire restent fondamentaux pour permettre l'acheminement de l'aide vitale. À cet égard, nous saluons le travail inlassable mené par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Nous sommes également préoccupés par la situation que connaît actuellement la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAHH). La pandémie de COVID-19 pose des problèmes particuliers pour le fonctionnement de la Mission. L'hébergement du personnel de la MINUAAH à bord du navire des Nations Unies amarré au large des côtes de Hodeïda le rend particulièrement vulnérable à une éventuelle épidémie. Nous prenons acte des mesures de préventions et des plans d'urgence mis en place par la Mission, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix en ce qui concerne une contamination possible. Cependant, des inquiétudes subsistent quant à la nécessité d'une éventuelle évacuation médicale.

La situation est aggravée par les restrictions à la liberté de circulation mises en place par les houthistes. Les restrictions imposées par les deux parties constituaient déjà un problème avant la crise actuelle. Elles sont devenues encore plus sévères sous le prétexte de la COVID-19. Ces restrictions sont inacceptables, car elles exploitent cyniquement la COVID-19 pour limiter l'efficacité de la MINUAAH. La MINUAAH doit se voir accorder l'accès et la liberté de circulation dont elle a besoin pour mener à bien ses opérations et pour assurer le bien-être de son personnel.

Nous exhortons également les deux parties à respecter l'Accord de Stockholm et à coopérer pour maintenir la stabilité à Hodeïda. Nous espérons que les travaux du Comité de coordination du redéploiement pourront reprendre dès que les circonstances le permettront.

Annexe IX

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs importantes mises à jour et de leurs efforts visant à trouver une solution en vue de parvenir à un règlement politique et à atténuer la crise humanitaire. Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à l'équipe du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et aux autres acteurs, et nous espérons qu'ils vont tous bien et qu'ils sont toujours en sécurité et en bonne santé. En réaction à ces mises à jour, l'Indonésie voudrait attirer l'attention sur les trois points suivants.

Premièrement, les Yéménites doivent profiter de l'élan en faveur d'un règlement politique. Pour citer l'Envoyé spécial, une chance se présente, et c'est le moment de faire en sorte que cette chance donne lieu à des mesures concrètes. Ma délégation se félicite vivement de l'annonce faite par la coalition au sujet d'un cessez-le-feu unilatéral au Yémen, en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu global. Il s'agit d'un élément important pour le processus de paix. Nous espérons que cette annonce conduira à un cessez-le-feu permanent et nous invitons instamment les houthistes à saisir cette occasion et à prendre un engagement similaire. Nous regrettons, comme l'a indiqué M. Griffiths, les violations persistantes de l'accord de cessez-le-feu concernant Hodeïda. Elles doivent cesser.

En outre, nous voudrions exprimer notre appui à l'appel conjoint lancé par les Envoyés du Secrétaire général pour le Moyen-Orient, dans lequel ils indiquent que cela fait trop longtemps qu'un trop grand nombre de personnes dans la région sont victimes de conflits et de privations. Cela est extrêmement important pour tous les Yéménites, et il est toujours préférable d'être du bon côté de l'histoire. Alors que le monde lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous appelons les parties à se joindre à nous dans notre lutte contre cet ennemi commun et à ne pas se faire la guerre. M. Griffiths a indiqué que le Yémen ne peut pas survivre en menant deux batailles en même temps. Une fois de plus, nous voudrions souligner que toutes les parties doivent coopérer avec l'Envoyé spécial pour saisir cette occasion en vue d'engager un deuxième dialogue et de parvenir à un règlement politique global et inclusif, dirigé et pris en main par les Yéménites.

Deuxièmement, ma délégation voudrait réitérer ses préoccupations concernant la situation humanitaire, qui s'est considérablement aggravée du fait de la pandémie de COVID-19. Nous appelons toutes les parties à ne pas entraver l'acheminement de l'aide humanitaire et à coopérer avec les travailleurs humanitaires pour éviter que la situation, qui est déjà grave, ne se détériore. Nous appelons également toutes les autorités au Yémen à œuvrer de concert pour contrer la propagation du virus. Nous voudrions insister sur ce qu'a dit le Secrétaire général adjoint Lowcock, à savoir que la propagation du virus au Yémen pourrait être bien pire que dans toutes les autres régions du monde, en appelant l'attention sur les mouvements massifs de réfugiés. La COVID-19 pourrait avoir des incidences néfastes sur les cinq priorités énoncées par le Secrétaire général adjoint Lowcock, et nous craignons que cela ne porte atteinte aux efforts humanitaires en cours. Nous sommes préoccupés d'apprendre que 31 sur 41 programmes seront fermés en raison de l'absence de financement. Cela entraînera davantage de souffrances pour les Yéménites. À cet égard, nous voudrions lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle contribue à atténuer les problèmes

humanitaires au Yémen. Nous voudrions également remercier le Royaume-Uni et le Royaume d'Arabie saoudite de leurs généreuses contributions humanitaires.

Par ailleurs, nous voudrions réitérer nos préoccupations concernant le pétrolier *FSO SAFER*. En cas de déversement de pétrole, nos mesures pour y faire face seront limitées étant donné que nous avons une marge de manœuvre limitée à cause de la situation actuelle. À cet égard, nous demandons de nouveau aux houthistes d'autoriser les inspecteurs des Nations Unies à avoir accès au pétrolier.

Troisièmement, je voudrais souligner à nouveau l'importance de la mise en œuvre de tous les engagements qui ont été pris antérieurement, notamment l'Accord de Stockholm, l'Accord sur Hodeïda et l'Accord de Riyad. De toute évidence, la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda reste essentielle, et nous exhortons les houthistes à ne pas entraver l'accès aux patrouilles de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Nous réitérons la nécessité urgente de procéder aux échanges de prisonniers prévus par l'Accord de Stockholm. Cette question est encore plus pressante compte tenu de la pandémie, car les centres de détention sont des lieux à haut risque en ce qui concerne la transmission.

Nous appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour poursuivre les négociations de paix, ainsi que sa proposition à cet égard. Nous partageons son point de vue, à savoir que le consensus diplomatique est essentiel si nous voulons trouver une solution pacifique. Nous prenons également note des contacts de l'Envoyé spécial avec de nombreuses couches de la société, notamment les femmes et la société civile, tout en espérant que leurs appels seront entendus par les dirigeants du Yémen.

Enfin, l'Indonésie est prête à continuer d'appuyer les efforts de paix au Yémen. Alors que le monde se prépare pour le mois du Ramadan sur toile de fond de la pandémie de coronavirus, il n'y a peut-être pas de meilleur moment ni de meilleure occasion pour les Yéménites pour avancer ensemble sur la voie de la paix. Le Ramadan est censé être une période de paix et de tranquillité ; par conséquent, nous lançons un appel à toutes les parties à cette fin.

Annexe X

Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier tous les intervenants de leurs précieuses présentations de ce matin.

Lors de son dernier exposé au Conseil de sécurité, le 12 mars (voir S/PV.8745), M. Griffiths a exprimé ses préoccupations quant au risque d'une escalade militaire prolongée. Malheureusement, la situation dont nous sommes témoins depuis la mi-janvier, et encore tout récemment, notamment les combats autour de Mareb, la prise de la ville de Hazm et les affrontements à Hodeïda, n'a fait que confirmer nos craintes. Le Niger condamne l'escalade militaire et appelle les parties à répondre favorablement à l'appel lancé le 23 mars par le Secrétaire général et à l'appel lancé le 11 avril par ses cinq Envoyés spéciaux pour le Moyen-Orient, en faveur d'une cessation immédiate des hostilités sur tous les théâtres de conflit dans la région.

Nous nous félicitons du cessez-le-feu unilatéral décrété par la coalition dirigée par l'Arabie Saoudite et nous appelons les houthistes à faire de même sans plus tarder, pour atténuer les souffrances du peuple yéménite, déjà durement touché par ce conflit prolongé. Nous en appelons à la sagesse et au sens des responsabilités des parties pour mettre immédiatement fin à toutes les hostilités. Aujourd'hui, plus que jamais, les parties au conflit yéménite doivent reconnaître que pour parvenir à la paix, il faut comprendre que les solutions militaires aux conflits dans la région ne sont pas viables. Ma délégation appelle les deux parties à honorer leurs engagements, à reprendre les pourparlers de paix et à respecter les accords antérieurs, notamment ceux conclus dans le cadre du dialogue national, l'Accord de Riyad et l'Accord de Stockholm, que nous continuons d'appuyer pleinement.

En ce qui concerne la crise humanitaire, mon pays insiste sur la nécessité de lever les restrictions récurrentes imposées aux déplacements des organismes humanitaires afin qu'une aide indispensable puisse être fournie aux populations touchées.

Nous exhortons toutes les parties à concentrer leurs efforts sur la lutte contre la pandémie de la maladie du coronavirus (COVID-19), qui est notre ennemi commun. En effet, étant donné la précarité du système de santé au Yémen, qui a été affaibli par plusieurs années de guerre, l'extrême pauvreté de la population et le manque d'infrastructures et de personnel médical, l'épidémie de coronavirus dans le pays pourrait avoir des conséquences particulièrement désastreuses.

Pour terminer, nous appelons la communauté internationale et le Conseil de sécurité à prévenir une catastrophe potentielle du fait de la pandémie de COVID-19, qui constitue une menace exceptionnelle et généralisée pour la vie, la santé et la subsistance de l'être humain.

Annexe XI

Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, de leurs exposés détaillés sur la situation au Yémen.

Nous saluons la décision de la coalition arabe de suspendre unilatéralement toutes les opérations militaires pendant les deux prochaines semaines, avec possibilité de reconduction. À cet égard, nous avons appuyé le communiqué de presse du Conseil de sécurité sur la question, adopté conformément à l'appel du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial Griffiths, priant toutes les parties au conflit yéménite de mettre fin aux hostilités, qui sont récemment entrées dans leur sixième année, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Malheureusement, les informations font état de la poursuite des hostilités.

Nous sommes fermement convaincus que toutes les parties doivent cesser les hostilités et s'engager dans la voie d'un règlement politique. Nous appuyons les efforts de M. Griffiths visant à établir des contacts entre les représentants du Gouvernement yéménite, Ansar Allah et la coalition arabe sous les auspices de l'ONU pour garantir la désescalade, un cessez-le-feu durable, l'adoption de mesures de confiance et le lancement d'un processus politique global et inclusif au Yémen. Le dialogue est absolument essentiel. Nous n'attendons pas des résultats immédiats, mais nous espérons sincèrement que cette fois-ci, grâce à ce dialogue, il sera possible de franchir une nouvelle étape vers le règlement du conflit au Yémen.

De notre côté, nous continuerons d'appuyer les efforts de l'ONU. L'aide humanitaire reste une priorité, ainsi que la lutte contre la menace que pose une épidémie de COVID-19. N'oublions cependant pas que le Yémen et environ 20 millions de Yéménites ont déjà vécu des épidémies graves, notamment de choléra et de diphtérie, mais aussi, ce qui n'est pas moins triste, la famine. Il est important de garantir un accès sans entrave des travailleurs humanitaires et des professionnels de santé à toutes les régions du pays.

Nous espérons que les efforts de M. Griffiths porteront leurs fruits cette fois-ci. Nous continuerons de collaborer et de coopérer.

Annexe XII

Déclaration de Mme Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions Martin Griffiths et Mark Lowcock de leurs exposés extrêmement importants sur la situation au Yémen.

Il est crucial, en particulier en ce moment, que nous restions pleinement au courant de tous les événements dans le contexte de la pandémie en cours. Nous avons également pris connaissance des crues soudaines, qui ont eu des effets dévastateurs à Sanaa, où la population a un besoin urgent d'aide, et nous exprimons notre solidarité aux personnes qui souffrent. Nous devons faire tout notre possible pour appuyer les efforts visant à réparer les dégâts causés par ces crues et à atténuer l'éventualité de phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes.

La maladie à coronavirus (COVID-19) et ses conséquences profondes ajoutent un niveau de complexité au conflit et à la situation humanitaire désespérée au Yémen. Elle menace de détériorer plus encore les conditions de vie du peuple yéménite et de compromettre l'action humanitaire. Les infrastructures du Yémen ont été dévastées par des années de conflit, ce qui les a rendues extrêmement vulnérables aux incidences néfastes de cette pandémie. À cet égard, nous encourageons la coopération entre tous les organismes nationaux compétents et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) afin de contenir la propagation du virus, et nous soulignons l'importance de la collaboration régionale et internationale dans cette lutte commune. Nous saisissons cette occasion pour saluer la coopération entre l'ONU, l'OMS et les autorités yéménites en ce qui concerne la gestion de la préparation au coronavirus, notamment en fournissant des milliers de tests à toutes les provinces du Yémen et en établissant un centre de quarantaine à Aden. Nous saluons également les efforts de l'OMS visant à renforcer les capacités des unités de soins intensifs dans les hôpitaux, mais aussi à former des professionnels de santé.

En outre, nous accueillons avec satisfaction le cessez-le-feu déclaré par la coalition et l'engagement pris par le Gouvernement yéménite de respecter le cessez-le-feu. Nous encourageons toutes les parties à collaborer et à mettre en œuvre de bonne foi une cessation permanente des hostilités dans le contexte des efforts visant à prévenir la propagation de la COVID-19. Nous préconisons également d'accorder un accès sûr et sans entrave aux professionnels de santé et au personnel humanitaire pour ralentir le taux d'infection et leur permettre de fournir une aide vitale. Dans cet esprit, nous soulignons l'importance du rôle des donateurs, qui garantissent et maintiennent cette aide cruciale. Si le peuple yéménite est menacé par la propagation de la pandémie de COVID-19, il subit également les conséquences d'un conflit qui dure depuis cinq ans. Il est crucial de maintenir l'aide humanitaire durant cette période.

Avant de terminer, nous tenons à souligner que nous restons préoccupés par l'impossibilité d'accéder au pétrolier FSO SAFER, qui représente une catastrophe environnementale marine en puissance. Dans l'intérêt du Yémen, de la région et de la protection de nos biens mondiaux, ce problème doit être réglé d'urgence.

Enfin, nous tenons à souligner l'évaluation de M. Griffiths selon laquelle « une occasion se présente de réaliser la paix au Yémen ». Nous devons la saisir. Nous réitérons notre appui aux travaux de l'Envoyé spécial, et nous encourageons toutes les parties au conflit à reprendre les négociations en vue de réaliser une paix durable et inclusive. Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirme son appui à ce processus de paix, et exprime sa solidarité au peuple yéménite.

Annexe XIII

Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés. L'Afrique du Sud réitère son appui à l'Envoyé spécial et salue les efforts qu'il déploie aux fins du règlement pacifique de la situation au Yémen durant cette période difficile marquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

L'Afrique du Sud s'associe aux autres membres du Conseil de sécurité pour saluer le cessez-le-feu unilatéral déclaré par le Royaume d'Arabie saoudite, au nom de la structure de commandement conjointe, en réponse à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu général au Yémen, et elle ne doute pas que toutes les parties peuvent prendre des engagements similaires pour appuyer le processus de paix dirigé par l'ONU. Nous notons et saluons la réponse positive du Gouvernement yéménite, et nous espérons que les houthistes prendront un engagement similaire.

Comme je l'ai mentionné, l'Afrique du Sud appuie les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Nous encourageons donc les parties à continuer de coopérer avec lui pour parvenir à un règlement politique global et sans exclusive, conduit et pris en main par les Yéménites, qui réponde aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites. À cet égard, nous appelons également à la participation pleine et véritable des femmes à tous les aspects d'un processus politique inclusif.

Dans le même esprit, nous soulignons l'importance de la pleine mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda par toutes les parties, car nous estimons que cela ouvrira la voie à la poursuite du dialogue et à un règlement politique. En outre, nous accueillons avec satisfaction l'annonce de l'initiative de grande envergure de l'Envoyé spécial de soutien à tous les efforts diplomatiques visant à mettre un terme à la guerre au Yémen.

L'Afrique du Sud reste préoccupée par le nombre alarmant de morts, plus de 100 000, causé par cette guerre à ce jour. La guerre a également provoqué une famine généralisée en plein milieu d'une situation humanitaire catastrophique, qui continue de s'aggraver en raison de la poursuite du conflit. L'Afrique du Sud exhorte vivement toutes les parties à reprendre les négociations politiques qui permettront d'instaurer une paix durable au Yémen et de reconstruire le pays.

Le premier cas de COVID-19 a été confirmé au Yémen le 10 avril, dans la province du Hadramout. Le Yémen demeure cruellement sous-équipé pour supporter le fardeau que ce virus fera peser sur ses installations sanitaires, sachant que seule la moitié de ses infrastructures de soins de santé est opérationnelle. L'Afrique du Sud accueille positivement les mesures prises par le Gouvernement d'entente nationale et les milices houthistes pour freiner la propagation de la COVID-19 au Yémen. Ces mesures montrent bien que les deux parties peuvent œuvrer de concert à la réalisation d›un objectif commun.

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, l'Afrique du Sud appelle les parties au conflit à s'acquitter de leur responsabilité envers la population yéménite en garantissant l'accès et l'acheminement sans entrave des fournitures humanitaires et médicales à ceux qui en ont le plus besoin, et à arrêter la propagation du virus. C'est assurément le moment de déposer les armes et de lutter ensemble contre la maladie à coronavirus. L'Afrique du Sud réitère son appel à toutes les parties au conflit pour qu'elles respectent leurs obligations en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire international.

En conclusion, cette crise humanitaire sans précédent est un indicateur fort du coût humain de la poursuite de l'action militaire et du conflit, et elle requiert d'urgence de s'engager en faveur d'un cessez-le-feu et de la recherche d'une solution négociée, pacifique et inclusive. Nous tenons à rappeler que la seule solution durable à ce conflit sera un règlement politique négocié, dirigé et contrôlé par le Yémen, et qui offre un avenir économique et politique solide à tous les Yéménites.

Annexe XIV

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et le général Abhijit Guha, Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), et je voudrais leur réitérer toute notre gratitude pour leurs efforts afin de venir en aide au Yémen, particulièrement en ces temps très difficiles et incertains.

Le Yémen, qui est ravagé par la guerre et connaît la plus grande crise humanitaire au monde, avec des millions de personnes déplacées et plus de la moitié de la population ayant un besoin urgent d'aide humanitaire ou de protection, est confronté au danger imminent d'une possible épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui menace d'aggraver encore les souffrances du peuple yéménite. La poursuite des hostilités et l'escalade de la violence ne peuvent que rendre cette épidémie imparable et extrêmement meurtrière, dans un pays dont les infrastructures ont été dévastées par la guerre et qui n'a ni les ressources ni le niveau de préparation nécessaires pour faire face à une telle pandémie, et où les combats et les groupes armés continuent de bloquer l'accès à l'aide humanitaire.

À cet égard, nous réaffirmons l'appui sans réserve de la Tunisie à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial ainsi qu'à son appel à mettre fin aux hostilités au Yémen et à intensifier les efforts pour endiguer une éventuelle flambée de la pandémie de COVID-19. Et nous tenons à souligner, dans ce contexte, les propositions de l'Envoyé spécial Griffiths en faveur d'un cessez-le-feu, d'une reprise du processus politique et de mesures économiques et humanitaires pour alléger les souffrances du peuple yéménite, améliorer la confiance et soutenir la capacité du Yémen à faire face à la pandémie.

Dans le même ordre d'idées, la Tunisie se félicite de l'annonce par le Royaume d'Arabie saoudite, au nom de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, d'un cessez-le-feu unilatéral au Yémen. Nous saluons également la réponse positive du Gouvernement yéménite à l'appui du processus de paix mené sous les auspices des Nations Unies.

La Tunisie souligne la nécessité urgente de s'appuyer sur ces efforts pour parvenir à une cessation immédiate et effective des hostilités et à une désescalade, afin de créer un environnement propice à l'examen par les parties des propositions relatives aux mesures et mécanismes pour instaurer un cessez-le-feu permanent et reprendre la voie d'un règlement politique en vue d'une solution politique globale au Yémen. À cet égard, nous approuvons les efforts déployés par l'Envoyé spécial Martin Griffiths et appelons à la mise en œuvre intégrale des Accords de Stockholm et de Riyad afin de renforcer les mesures de confiance.

Pour conclure, nous réaffirmons la position de principe de la Tunisie selon laquelle il ne peut y avoir de solution militaire au Yémen et que ce n'est que par le dialogue et des négociations pacifiques que les parties pourront parvenir à un règlement global, conformément au mandat établi par l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, aux conclusions du dialogue national sans exclusive et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, afin de mettre fin au conflit, d'alléger les souffrances du peuple yéménite et de rétablir la paix et la stabilité au Yémen.

Annexe XV

Déclaration de M. Jonathan Allen, Chargé d'affaires de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock pour leurs exposés, bien sûr, mais surtout pour le travail inlassable, qu'ils fournissent avec leurs équipes, sur ce dossier. La dernière chose dont le Yémen a besoin est d'une épidémie majeure de la maladie à coronavirus (COVID-19), et Mark Lowcock a expliqué l'impact que cela aurait sur les communautés locales.

Le Royaume-Uni fournit 930 millions de dollars pour soutenir la réponse à la pandémie de COVID-19 au niveau mondial, et nous sommes en train d'étudier comment nous pouvons aider directement le Yémen à se préparer et à faire face à une flambée de COVID-19. Je me contenterai d'indiquer que le Royaume-Uni a donné 300 millions de dollars au cours du dernier exercice financier et 1 milliard de dollars depuis le début du conflit.

Alors que nous sommes confrontés à la COVID-19 au Yémen, nous encourageons le Gouvernement et les houthistes à continuer de communiquer avec les entités et organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation mondiale de la Santé et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui dirigent l'intervention, et plus particulièrement, bien sûr, avec Lise Grande sur le terrain. Au total, 24 millions de personnes ont actuellement besoin d'une forme d'aide humanitaire et permanente au Yémen, ce qui va aider l'Organisation mondiale de la Santé à évaluer les besoins, à acheter du matériel et assurer l'approvisionnement, et à atteindre les personnes dans le besoin.

Je pense que les parties doivent prendre trois mesures importantes pour atténuer les pires effets de l'épidémie de COVID-19 : premièrement, convenir d'un cessez-le-feu ; deuxièmement, s'engager dans le processus politique dirigé par les Nations Unies ; et, troisièmement, améliorer l'accès humanitaire.

Aujourd'hui, un cessez-le-feu et le fait de coopérer au processus politique entrepris sous les auspices des Nations Unies constituent la meilleure défense dont nous disposons contre les effets les plus dévastateurs de la COVID-19. M. Griffiths a clairement indiqué dans sa déclaration que, pour la population, tous horizons confondus, l'urgence était que ses dirigeants fassent la paix. L'annonce du cessez-le-feu saoudien, suite à l'appel du Secrétaire général du 25 mars dernier, est une rare occasion de faire la paix au Yémen. Et dans la mesure où nous souscrivons à cet appel mondial du Secrétaire général, nous devons, en tant que Conseil de sécurité, l'appliquer à chaque pays. Dans ce contexte, je demande à toutes les parties de saisir l'occasion qui s'offre à elles. Il faut que ce cessez-le-feu devienne permanent afin que le processus politique mené par les Nations Unies puisse reprendre et que nous puissions parvenir à une solution politique à ce terrible conflit.

Je me félicite de la réponse positive du Gouvernement yéménite à l'annonce de l'Arabie saoudite et de sa volonté d'engager des pourparlers de paix pour parvenir à un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Je sais également que les houthistes ont répondu positivement à l'appel du Secrétaire général António Guterres à un cessez-le-feu dans tout le Yémen, toutefois nous sommes déçus qu'ils n'aient pas encore saisi l'occasion de le concrétiser. J'invite donc les houthistes à montrer à la communauté internationale et, surtout, à leur propre peuple, qu'ils sont eux aussi déterminés à mettre fin à ce conflit en cessant immédiatement les hostilités, en réagissant de manière constructive aux propositions de Martin Griffiths, y compris, bien évidemment, sur les mesures de confiance, afin que les protagonistes soient

plus nombreux à prendre publiquement l'engagement d'assister dès que possible à une réunion des parties yéménites sous les auspices des Nations Unies.

Nous devons être clairs, en tant que communauté internationale, que tout refus d'entendre les propositions de l'Envoyé spécial ou toute tentative de saper ses efforts par une action militaire est une tentative visant à faire échouer les efforts déployés par l'ONU pour mettre fin à ce terrible conflit, et sera considéré comme telle au niveau international.

Sur le plan humanitaire, je pense que le message de M. Lowcock était clair : la COVID-19 pourrait avoir un impact énorme et dévastateur sur le Yémen. L'équation est simple : plus il y a de nourriture, mieux les gens sont nourris ; plus il y a de médicaments, moins il y a d'infections et moins il y a de décès. Nous n'avons donc qu'à obtenir un accès et des fournitures humanitaires. Il est profondément troublant d'entendre M. Lowcock utiliser des mots tels que « environnement hostile » dans une telle situation. Les houthistes doivent maintenant satisfaire aux exigences opérationnelles minimales que la communauté internationale a clairement définies. Il s'agit notamment de permettre des évaluations indépendantes des besoins, de signer des accords principaux et secondaires et de permettre aux organismes humanitaires d'opérer de manière indépendante et libre. Ce dernier point est essentiel. Cela garantira que l'aide parvienne aux bonnes personnes. Je sais que le Programme alimentaire mondial a déjà été contraint d'alterner les distributions mensuelles de nourriture dans le nord parce qu'il ne pouvait pas procéder à l'enregistrement biométrique des bénéficiaires. Si ces exigences minimales de fonctionnement ne sont pas respectées, l'aide sera réduite ailleurs. Dans le même temps, reprenant les propos de M. Lowcock, je voudrais appeler le Gouvernement yéménite à accorder les autorisations nécessaires et à finaliser les exigences bureaucratiques requises, comme M. Lowcock l'a indiqué ailleurs.

J'ai déjà évoqué à plusieurs reprises le risque important que représente le pétrolier *FSO SAFER*. Une fuite importante de pétrole du pétrolier *FSO SAFER* en mer Rouge aurait un effet dévastateur sur le Yémen. Et pendant que les négociations sont en cours pour trouver une voie diplomatique, j'invite les houthistes à autoriser soit l'enlèvement du pétrole, soit une mission de réparation. Leur inaction continue sur cette question est dangereuse. Il faut éviter d'énormes dégâts environnementaux et humanitaires.

Nous restons extrêmement préoccupés par le fait que la Banque centrale du Yémen va manquer de réserves de devises étrangères dans les prochaines semaines, ce qui menace d'entraîner un effondrement économique majeur qui aura des conséquences humanitaires et politiques. La Banque centrale a besoin d'urgence d'une aide extérieure importante pour maintenir les importations. Nous appelons le Gouvernement yéménite à présenter sans tarder un plan crédible et transparent qui rassure les donateurs potentiels quant à leurs investissements en faveur du peuple yéménite. Comme M. Lowcock, je voudrais exprimer ma gratitude à l'Arabie saoudite pour son annonce de contribution.

Je conclus en notant que nous disons depuis un certain temps au Conseil qu'il est évident qu'aucune partie ne peut remporter une victoire militaire au Yémen. Au fil des ans, nous avons demandé que les pourparlers politiques et le processus de paix prennent effet, tout récemment dans notre communiqué de presse du 10 avril (SC/14159). Le moment est venu. Nous devrions tous envoyer un message fort de soutien du Conseil à M. Griffiths et à son équipe pour leurs efforts, et aux parties pour qu'elles soutiennent ces efforts et saisissent cette opportunité pour le bien du peuple du Yémen.

Annexe XVI

Déclaration de M[me] Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Martin Griffiths. Comme toujours, c'est un plaisir de le voir, et je le remercie pour ses exposés et le travail dévoué de ses équipes, surtout en ces temps difficiles. Nous avons été heureux de voir les parties appuyer dans leurs déclarations l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu général et à la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous saluons le cessez-le-feu unilatéral annoncé par le Gouvernement saoudien, ainsi que la réponse du Gouvernement yéménite annonçant qu'il respectera le cessez-le-feu. Nous exhortons les houthistes à prendre le même engagement.

Malheureusement, comme c'est trop souvent le cas au Yémen, de nombreux sujets de préoccupation subsistent. À Mareb, les personnes déplacées et les communautés d'accueil restent tout aussi vulnérables à la poursuite des combats terrestres et au danger très réel d'une épidémie de COVID-19. Les attaques de missiles balistiques des houthistes sur Riyad sont inacceptables et contreviennent directement à leur soutien déclaré à l'initiative de l'Organisation en faveur d'un cessez-le-feu général. Toutes les parties doivent renouveler leur engagement à la désescalade et reprendre les pourparlers dans l'optique d'une solution politique, car une nouvelle escalade militaire ne fera qu'entraver l'accès des travailleurs de la santé et limiter l'accès du peuple yéménite aux soins de santé. L'Envoyé spécial Griffiths et le Royaume d'Arabie saoudite ont travaillé avec diligence pour convoquer une réunion de crise afin de traiter la question des combats. Nous demandons instamment aux parties yéménites d'accepter l'invitation et de participer à cette réunion.

En outre, nous engageons instamment tous les États Membres à respecter pleinement l'embargo sur les armes établi dans la résolution 2216 (2015), et signalons notre préoccupation face aux informations actuelles faisant état d'une ingérence iranienne dans le conflit, notamment par la fourniture d'une aide létale aux houthistes. Une fois de plus, nous sommes obligés de crier à l'obstruction des opérations humanitaires par les houthistes. L'ingérence délibérée des houthistes dans l'acheminement de l'aide limite la capacité de l'ONU et des autres organisations humanitaires à aider les Yéménites les plus vulnérables. De telles obstructions sont inacceptables et ont déjà causé des retards importants dans les programmes d'aide existants. Elles ont également forcé le Gouvernement des États-Unis à suspendre partiellement les aides existantes dans le nord du Yémen pour tous les traitements vitaux, sauf les plus critiques, et menacent les efforts internationaux visant à fournir une assistance cruciale pour prévenir la propagation de la COVID-19 au Yémen.

L'Administration Trump réitère son appel aux houthistes pour qu'ils autorisent l'inspection et l'entretien par l'ONU du pétrolier *FSO SAFER*. Les fonctionnaires des Nations Unies doivent avoir un accès immédiat afin de pouvoir procéder à l'inspection et à l'entretien du *FSO SAFER* et prévenir ainsi une catastrophe environnementale qui aurait des effets de grande envergure au Yémen et autour de la mer Rouge. Les houthistes doivent cesser de bloquer une solution à ce problème et permettre les évaluations et les réparations nécessaires. Nous avons tous approuvé l'appel du Secrétaire général à la cessation des hostilités au Yémen, et les États-Unis soulignent la nécessité de concentrer les efforts sur l'atténuation de la propagation de la COVID-19 et de garantir des opérations d'assistance humanitaire fondées sur des principes et l'accès sans entrave des travailleurs de la santé et de l'assistance médicale. Il est temps de lutter contre la pandémie de COVID-19, et non pas les uns contre les autres.

Annexe XVII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint, et M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, pour leurs exposés et leurs mises à jour.

Le Viet Nam est très préoccupé par les combats qui ont éclaté au Yémen après seulement quelques jours de mise en œuvre du cessez-le-feu unilatéral annoncé par le Royaume d'Arabie saoudite, au nom de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, avec le soutien du Gouvernement yéménite. Le Viet Nam se félicite de l'annonce susmentionnée et appelle toutes les parties, en particulier les houthistes, à cesser immédiatement les hostilités. Il salue le travail inlassable que font l'Envoyé spécial Griffiths et l'équipe de pays des Nations Unies pour aider les parties concernées à désamorcer la situation.

Le Viet Nam souscrit également à l'appel du 11 avril adressé aux parties belligérantes de la région par les cinq envoyés spéciaux des Nations Unies pour le Moyen-Orient afin de les exhorter à œuvrer à un cessez-le-feu immédiat, faisant écho à l'appel lancé récemment par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Sur le front humanitaire, nous regrettons la récente décision prise par certains donateurs de réduire leur financement du travail humanitaire au Yémen, contraignant le Programme alimentaire mondial à diminuer de 50 % l'aide destinée à plusieurs régions du Yémen. Alors que la situation humanitaire est déjà catastrophique, le pays est maintenant confronté au risque d'une épidémie de COVID-19 après la confirmation d'un cas positif de coronavirus. À la lumière de ce qui précède, ma délégation souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, nous appelons toutes les parties à s'engager en faveur d'un cessez-le-feu immédiat pour faciliter le travail humanitaire et la lutte contre la COVID-19.

Deuxièmement, nous exhortons l'ONU, ses États Membres, les organisations internationales et les donateurs internationaux à continuer d'appuyer l'action humanitaire au Yémen. L'aide financière, les fournitures médicales, les kits de test, les ventilateurs et la formation nécessaire sont plus indispensables que jamais.

Troisièmement, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par d'autres États Membres aux parties concernées pour qu'elles fassent des efforts supplémentaires afin d'honorer leurs obligations en mettant pleinement en œuvre l'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad. Nous soulignons également la nécessité d'un processus politique inclusif qui assure la participation pleine et véritable des femmes. En conséquence de quoi, nous invitons instamment toutes les parties à poursuivre leur coopération avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen sur la base de sa proposition en trois volets.

Pour terminer, nous appelons à une coopération plus étroite entre l'ONU, les partenaires internationaux et toutes les parties au Yémen dans la lutte contre la COVID-19. À ce stade critique, nous devons de toute urgence mettre en œuvre des mesures appropriées pour protéger la population yéménite contre la pandémie et la recrudescence de la violence.

Annexe XVIII

Déclaration de M. Abudullah Ali Fadhel Al-Saadi, Représentant permanent du Yémen auprès de l’Organisation des Nations Unies

D’emblée, qu’il me soit permis d’adresser mes vœux les plus sincères de bonne santé et de bien-être aux membres du Conseil de sécurité en ces temps difficiles que traverse le monde en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Le Gouvernement yéménite a toujours exprimé sa position claire et cohérente à l’appui de tous les efforts de rétablissement de la paix sur la base des trois mandats convenus, à savoir l’Initiative du Conseil de coopération du Golfe et ses mécanismes de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), qui constitue le cœur et la véritable essence de la paix.

Sur instruction du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, le Gouvernement yéménite a donné suite à tous les appels et à toutes les initiatives visant à obtenir un cessez-le-feu et à désamorcer le conflit, après que le Secrétaire général António Guterres eut appelé à conjuguer les efforts afin de lutter contre les conséquences d’une épidémie de coronavirus au Yémen et à mettre en place les conditions nécessaires au succès de l’action menée par l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen en faveur d’une paix pérenne. Le Gouvernement a participé de manière constructive à ces initiatives qui pourraient alléger les souffrances du peuple yéménite et le sortir de la situation humanitaire catastrophique dans laquelle l’a plongé le coup d’État des milices houthistes. Il a également salué le cessez-le-feu unilatéral de deux semaines annoncé par la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, dirigée par le Royaume d’Arabie saoudite.

La position du Gouvernement découle de son engagement inébranlable à faire de la question humanitaire l’une de ses premières priorités. Un engagement similaire de la part des houthistes sur ce point pourrait ouvrir la voie à l’organisation de pourparlers sur d’autres questions, ce qui permettrait à terme de parvenir à un règlement global qui réponde aux aspirations du peuple yéménite tant en ce qui concerne le rétablissement de l’État, la fin du coup d’État, le dépôt des armes et la reprise du processus politique là où il s’est arrêté.

La situation au Yémen exige un arrêt complet de toute forme d’escalade et la mise en commun des efforts mondiaux et humanitaires afin de sauver des vies civiles et de lutter contre la pandémie de manière responsable. Des mécanismes efficaces doivent également être créés de toute urgence pour empêcher les houthistes d’exploiter la trêve humanitaire à des fins de surenchère militaire, compte tenu de leur récente expansion militaire sur tous les fronts et des résultats des trêves précédentes qui, en raison de leur intransigeance et de leur arrogance, sont devenues un outil à part entière pour prolonger les hostilités, un outil qui leur permet de se préparer à la guerre au lieu d’œuvrer à la paix.

Le Gouvernement yéménite appelle la communauté internationale à accroître ses pressions sur les milices houthistes pour qu’elles répondent à ces appels et à ces initiatives sans conditions préalables, et à les tenir responsables de l’escalade de la violence, surtout après l’enregistrement du premier cas de COVID-19 au Yémen. De fait, les milices houthistes persistent à commettre des crimes aussi barbares que la prise pour cible de civils à Maareb, Hodeïda, Taëz et ailleurs, l’attaque de camps de personnes déplacées dans le district de Razeh dans la province de Saada le jour même où la Coalition en appui à la légitimité au Yémen a annoncé son cessez-le-feu, le bombardement de l’aile des femmes de la prison centrale de Taëz, qui a fait plusieurs morts et blessés parmi les détenues au début de la semaine dernière, et

le bombardement d’une station de pompage de pétrole appartenant à la compagnie pétrolière Safer à Maareb.

Tous ces actes constituent des violations continues et injustifiées qui devraient fournir à la communauté internationale des preuves manifestes et convaincantes de la nature criminelle des milices houthistes, qui servent le projet destructeur de l’Iran dans la région. Ils prouvent également que les milices souhaitent approfondir les failles qui sont à l’origine de la guerre qu’elles ont déclenchée et élargir le cercle des victimes à tous les Yéménites. L’indifférence dont continue de faire montre la communauté internationale à l’égard de ces crimes sanglants encourage les milices houthistes à poursuivre leur dessein subversif en violation de toutes les résolutions de la communauté internationale et en contravention du droit international humanitaire et du droit des droits de l’homme.

En contradiction flagrante avec les efforts menés par l’Envoyé spécial et l’appel lancé par le Gouvernement pour que soit mis en œuvre l’accord sur la libération de tous les prisonniers et détenus selon le principe de « un contre un » au vu du risque d’une pandémie imminente, les milices houthistes ont condamné à mort quatre journalistes qu’elles avaient été kidnappés et détenaient depuis 2015 pour l’exercice de leur métier. Nous exhortons le Conseil de sécurité à dénoncer ces condamnations illégales et à empêcher qu’elles soient mises à exécution.

La lutte contre une épidémie de COVID-19 est la première priorité du Gouvernement. Ce dernier s’est attaché à doter les centres de quarantaine du matériel nécessaire et à améliorer la préparation des hôpitaux dans toutes les provinces. Il ne ménage aucun effort pour sauver la vie des citoyens dans tout le Yémen. En outre, il s’efforce de se procurer les médicaments et les respirateurs dont il a besoin pour se préparer à combattre la pandémie. Il fournira les ressources nécessaires dans la limite de ses moyens.

Le Comité national suprême d’urgence chargé de la lutte contre le coronavirus déploie de grands efforts à cette fin. Nous apprécions au plus haut point le soutien apporté par le Royaume d’Arabie saoudite pour renforcer les capacités du secteur de la santé à lutter contre la pandémie de COVID-19 et soulignons l’importance de recevoir d’urgence l’appui des donateurs, des organisations internationales et des partenaires de développement du Yémen.

Enfin, le Gouvernement yéménite réaffirme son appui aux efforts déployés par l’Envoyé spécial pour le Yémen afin de parvenir à une solution globale et durable qui ouvre la voie à une nouvelle phase, mettant un terme à la fois aux souffrances du peuple yéménite et à la guerre menée par les houthistes depuis six ans maintenant.